OBSERVATOIRE DE PARIS-PSL

PROGRAMME

Restauration du pavillon de la Carte du ciel et du laboratoire Foucault



1) Nature de l'opération

L'opération présentée et programmée a pour objet la rénovation générale du pavillon de la Carte du ciel et du laboratoire Foucault. Ce bâtiment sert actuellement de bureaux et de laboratoire scientifique (astronomie, physique).
Dans le cadre de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière, l'Observatoire de Paris-PSL souhaite entamer des travaux pour traiter les problèmes d'étanchéité de cet ouvrage, rénover les intérieurs et restaurer les coupoles.

2) Intervenants

Le Maître d'Ouvrage de l'opération est l'Observatoire de Paris PSL, représenté tout au long de l'opération par la Direction Immobilière et Logistique (DIL).

Les utilisateurs du bâtiment sont la laboratoire LTE et la Direction de la communication.

Un coordonnateur sécurité et protection de la santé et un contrôleur technique seront désignés ultérieurement dans le cadre de cette opération.

3) Principaux objectifs

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Sécuriser les biens et les personnes
- Garantir l'étanchéité complète des ouvrages
- Restaurer les 2 coupoles
- Rénover la partie intérieure des locaux
- Améliorer le bâtiment de manière à respecter la réglementation en vigueur, en particulier toutes les prescriptions relatives à l'accessibilité et la sécurité incendie
- Garantir la sauvegarde d'un patrimoine historique et scientifique
- Réaliser l'opération dans l'enveloppe budgétaire fixée
- Rouvrir les zones objets des travaux dans les délais impartis
- Offrir à l'établissement un édifice restauré, d'image significative

4) Le site

- Situation : Ville de Paris, 14ème arrondissement
- Adresse : 77 avenue Denfert Rochereau/61 avenue de l'Observatoire
- Surface bâtie : 557 m²

- Date de construction : 1870-1892
- Propriétaire du bâtiment : Etat
- Nature du bâtiment : Bureaux et laboratoires
- Monument Historique : Inscription par arrêté du 23 décembre 2009



5) Exigences réglementaires

Les concepteurs sont réputés avoir une parfaite connaissance des règlementations administratives et techniques applicables au projet, notamment :

- Le Code de l'Urbanisme
- Le Code de la Construction et de l'Habitat
- Le Code du Travail
- Le Code du Patrimoine
- Les Documents Techniques Unifiés (DTU)
- Le Répertoire des Eléments et Ensemble Fabriqués du Bâtiment
- Les normes françaises et européennes NF et EN

- L'ensemble des préconisations et règles techniques énoncées par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB)

Les exigences techniques et fonctionnelles du Maître d'Ouvrage ne diminuent en rien la responsabilité du concepteur qui reste seul juge de la manière de respecter à la fois des exigences et la réglementation en vigueur dans le cadre du coût maximal de l'opération.

6) Descriptif des travaux envisagés

Les travaux prévus dans le cadre de la rénovation sont les suivants :

- Installation de chantier
- Restauration du clos et couvert du pavillon de la Carte du ciel
- Reprise de l'étanchéité de la terrasse
- Reprise du mur de soutènement et de l'édicule d'accès au laboratoire
- Restauration des intérieurs

7) Planning prévisionnel

Avant-projet sommaire : 6 semaines

Avant-projet définitif et autorisation de travaux : 8 semaines

Etudes de projet et rédaction du dossier de consultation des entreprises : 10 semaines

Assistance pour la passation des contrats de travaux : 4 semaines

Direction de l'exécution des travaux et conformité-visa : 68 semaines

Assistance pour la réception : 4 semaines

8) Coûts de l'opération

L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 1,45 M€ HT (soit 1,78 M€ TTC), y compris les installations de chantier et les divers aléas.

LISTE DES ANNEXES DU PROGRAMME

Annexe 1 : Diagnostic de sécurité incendie

Annexe 2 : Dossier technique amiante

Annexe 3 : Fiche bâtiment

Annexe 4 : Photos

Annexe 5 : Plans

Annexe 6 : Vérifications périodiques réglementaires

Annexe 7 : Diagnostic - préconisations - estimations